

# Pauvreté monétaire : plus de pauvres en 2006 qu'en 2001

En 2006, un peu moins de 17 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté qui s'établit à 473 € par mois à La Réunion. Le taux de pauvreté a augmenté de 2 points depuis 2001. Si la population pauvre rassemble essentiellement des bénéficiaires de minima sociaux, elle comprend aussi un tiers de personnes en emploi. Les enfants sont les plus touchés par la pauvreté.

En 2006, 17 % de la population réunionnaise ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, qui s'établit à La Réunion à 473 € par mois et par unité de consommation. La population pauvre, au sens de la pauvreté monétaire relative, qui correspond au nombre de personnes vivant sous ce seuil, s'élève à 42 300 ménages regroupant 130 100 individus.

La pauvreté monétaire a augmenté entre 2001 et 2006. En effet, si on prend en 2001 ce même seuil de 473 € déflaté par l'indice des prix à la consommation, on constate que 15 % de la population avaient un niveau de vie inférieur à ce seuil. Ceci traduit une aggravation de la pauvreté monétaire entre 2001 et 2006.

La structure des revenus des pauvres a fortement changé au cours de la période du fait de la forte augmentation des minima sociaux. Le RMI et l'Allocation de parent isolé (API) ont ainsi augmenté

respectivement de 38 % et 70 % en euros courants après leur alignement sur le niveau métropolitain.

En 2001, le seuil de pauvreté s'élevait à 420 € par unité de consommation. Ainsi toute personne percevant le RMI ou l'API se trouvait sous le seuil de pauvreté quelle que soit la composition de la famille. Le plafond du RMI correspondait en effet à environ 310 € par unité de consommation. On trouvait aussi sous le seuil de pauvreté des personnes en emploi non bénéficiaires de minima sociaux.

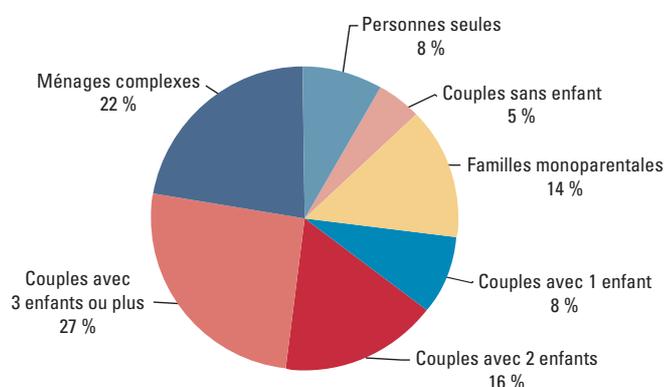
Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, les montants des minima sociaux ne permettent généralement pas à une personne seule de dépasser le seuil de pauvreté. Le RMI ne dépasse le seuil de pauvreté que pour les familles monoparentales avec des enfants de moins de 14 ans (leur niveau de vie est de 500 € par mois). Quant à l'Allocation de

Taux de pauvreté et niveaux de vie en 2006

	Réunion 2006	France 2006	Réunion 2001
Taux de pauvreté	17 %	15 %	14 %
Seuil de pauvreté/mois	473 €	768 €	420 €
Niveau de vie moyen /mois	1 028 €	1 456 €	902 €
Niveau de vie médian /mois	788 €	1 280 €	699 €
Niveau de vie moyen des pauvres/mois	354 €	567 €	297 €
Niveau de vie médian des pauvres/mois	370 €	605 €	310 €

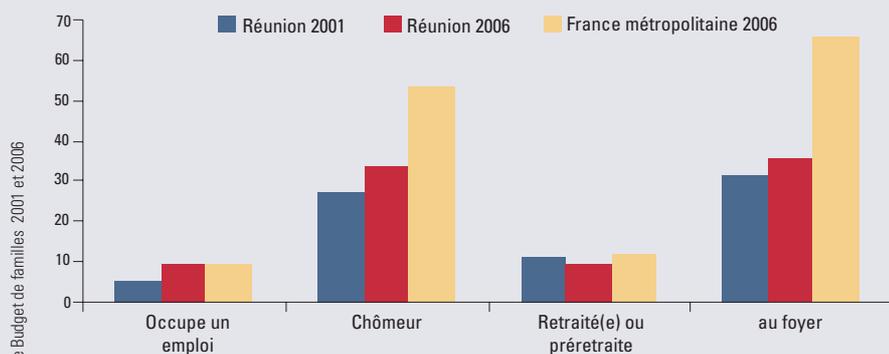
La moitié des pauvres vivent avec moins de 370 € par mois à La Réunion en 2006.

Composition de la population pauvre en 2006

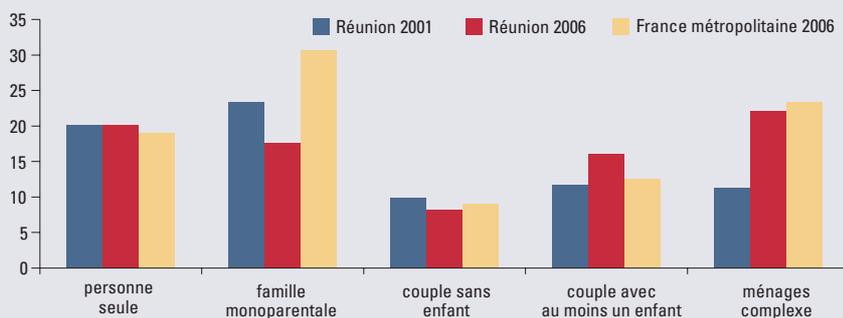


Source : Insee, enquêtes Budget de familles 2001 et 2006

## Taux de pauvreté selon la situation vis-à-vis de l'emploi de la personne de référence



## Taux de pauvreté par type de ménage



L'augmentation entre 2001 et 2006 du taux de pauvreté des **ménages complexes** est due en grande partie à un changement de définition du ménage. En 2001, le ménage regroupait l'ensemble des personnes vivant dans le même logement. En 2006 un ménage est constitué de l'ensemble des personnes vivant dans le même logement et faisant budget commun. De ce fait, les interprétations des évolutions entre 2001 et 2006 selon les types de ménage doivent être menées avec prudence.

parent isolé (API), elle se situe légèrement au-dessus du seuil de pauvreté pour une femme vivant avec un enfant de moins de 14 ans. Les personnes âgées percevant le minimum vieillesse (soit 600 € par mois) se situent en-dessus du seuil de pauvreté si elles vivent seules.

La population des bénéficiaires des minima sociaux est plus large que la population pauvre. En décembre 2005, on dénombrait 148 300 personnes allocataires d'un minima social et on estimait aux environs de 289 000 le nombre de personnes bénéficiaires de minima sociaux (allocataires et ayants-droit : conjoints, enfants), soit 37 % de la population.

## De plus en plus de personnes en emploi dans la population pauvre

À La Réunion, la population pauvre est composée principalement d'un tiers d'individu dont la personne de référence<sup>1</sup> est au chômage, d'un tiers ayant une personne de référence en emploi et d'un cinquième de personnes au foyer. Depuis 2001, la composition de la population pauvre a fortement changé. La part des chômeurs qui représentaient plus de la moitié des pauvres a diminué au profit des personnes ayant un emploi (+ 12 points) et des personnes restant au foyer (+ 10 points).

Le risque de pauvreté s'est accru par rapport à 2001, il a notamment doublé pour les personnes en emploi (de 5 à 10 %). Il reste cependant le plus élevé quand la personne de référence du ménage est au chômage ou reste au foyer sans activité professionnelle. Dans cette dernière catégorie, on retrouve entre autres les femmes inactives venant de se séparer de leur conjoint, des personnes handicapées, des chômeurs découragés. Ainsi, en 2006, 34 % des personnes vivant dans des ménages dont la personne de référence est au chômage sont pauvres. Ce taux est de 36 % quand la personne de référence est un homme ou une femme au foyer.

## Plus de pauvreté pour les couples avec enfants

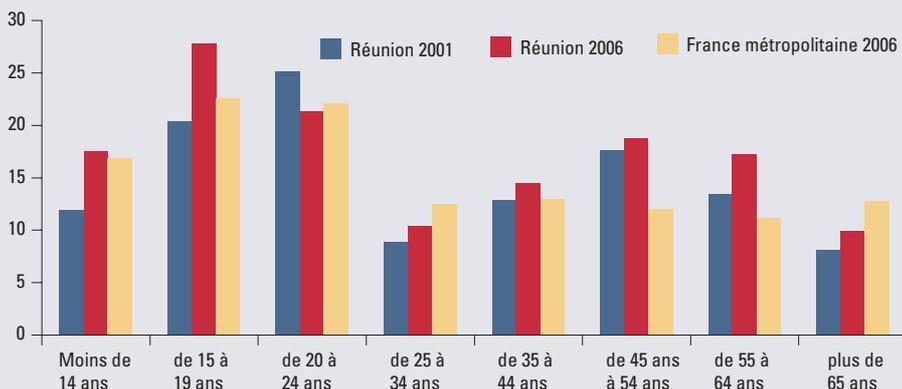
Entre 2001 et 2006, l'augmentation du taux de pauvreté n'a pas été de la même ampleur selon le type de ménage. Le risque a diminué pour les familles monoparentales. Il a stagné chez les personnes seules et a augmenté pour les couples avec enfants (de 12 % en 2001 à 16 % en 2006).

Plus le nombre d'enfants augmente dans le couple, plus le risque de pauvreté augmente. Ainsi 10 % des couples avec un enfant sont pauvres. Ce ratio est de 23 % pour les couples ayant trois enfants et plus.

Les personnes vivant au sein de familles monoparentales sont moins soumises à la pauvreté qu'en 2001. Le risque est passé de 23 % à 18 %.

<sup>1</sup> À part pour l'âge, dans l'étude, un individu est caractérisé par rapport à la personne de référence du ménage dans lequel il vit. Par exemple lorsqu'on parlera de chômeurs, il s'agira des individus qui vivent dans un ménage dont la personne de référence est au chômage.

## Taux de pauvreté par âge



Source : Insee, enquêtes Budget de familles 2001 et 2006

## Quel seuil de pauvreté ?

La pauvreté monétaire relative s'attache à déterminer les personnes en situation difficile par rapport à une situation jugée "normale" dans la société étudiée. Est considérée comme pauvre toute personne dont le niveau de vie est inférieur à un certain seuil, le seuil de pauvreté. Celui-ci est défini comme une fraction du niveau de vie médian, la plus couramment utilisée étant 60 %.

### Pour une région deux approches sont possibles :

- Soit on se réfère au seuil national qui était en 2006 légèrement supérieur à 800 € par mois et par unité de consommation. La part des personnes vivant à La Réunion avec un niveau de vie inférieur à ce seuil s'établit à 52 %.

C'est donc la moitié des Réunionnais qui a un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté national. En France métropolitaine, environ 13 % de la population vivent en dessous du seuil. Ce résultat traduit l'écart entre les deux distributions de revenus. La référence au seuil national permet d'étudier la disparité entre régions et peut être utile pour la mise en place des politiques économiques et sociales visant à lutter contre les inégalités géographiques.

- Soit on se réfère au seuil de pauvreté régional calculé sur la distribution des niveaux de vie des Réunionnais. En 2006, 17 % des Réunionnais vivaient sous ce seuil qui était de 473 € par mois et par unité de consommation.

Ce seuil régional permet d'appréhender les revenus les plus bas compte tenu des caractéristiques de la population réunionnaise.

Il est nettement inférieur à celui de la métropole, où la famille monoparentale est la catégorie la plus touchée par la pauvreté avec près d'une personne sur trois en situation de pauvreté. Le seuil de pauvreté étant relativement bas, l'augmentation de l'API, ces dernières années a fait passer les bénéficiaires de l'API légèrement au-dessus du seuil de 473 € par unité de consommation. Toutefois, si elles sont au-dessus du seuil, elles en sont très proches. En 2006, une personne bénéficiant de l'API avec 2 enfants de moins de 14 ans dispose d'un niveau de vie de 494 € par unité de consommation.

## Le risque de pauvreté s'accroît pour les moins de 20 ans

Près des deux tiers des pauvres vivent dans des familles avec enfants (couple avec enfants et familles monoparentales). De ce fait, la population pauvre est constituée en grande partie d'enfants. Plus du quart vivent dans des familles en couple de trois enfants ou plus et 22 % dans des ménages complexes. Au total, la population pauvre est composée à 42 % de moins de 20 ans, alors que ceux-ci ne représentent que 33 % de la population.

C'est aux âges jeunes que les taux de pauvreté sont les plus élevés. Cela s'explique par le fait que les familles nombreuses sont plus concernées par la pauvreté que les autres. Ce phénomène s'observe également en métropole mais il est plus accentué à La Réunion et surtout il a tendance à s'amplifier. Le taux de pauvreté des moins de 14 ans et des 15-19 ans a beaucoup augmenté par rapport à 2001 : plus d'un jeune sur quatre, âgés de 15 à 19 ans, appartient à un ménage pauvre.

Les classes d'âge les moins touchées par la pauvreté monétaire sont les jeunes adultes et les plus de 65 ans. Leur taux de pauvreté a augmenté par rapport à 2001 mais reste inférieur à celui de métropole. La différence des taux de pauvreté entre les moins de 14 ans et les 15-19 ans s'explique par le surcroît de dépenses qu'occasionne un adolescent par rapport à un enfant. Les personnes de 45-50 ans se retrouvent souvent dans des ménages avec des jeunes adolescents ce qui peut expliquer la remontée des taux de pauvreté à ces âges.

Valérie **LATCHOUMANIN**  
stagiaire Ensaï

Claude **PARAIN**  
chef du service "études et diffusion"